

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT BOULEVARD AMÉDÉE CLARA

DÉFILÉ DES QUADRILLEURS

LE 2 DÉCEMBRE 2018

Gosier, Le 29 Novembre 2018 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier informe la population qu'à l'occasion du défilé des "quadrilleurs" de l'association Nanou quadrille, dans le cadre de la fête des grands-pères, la circulation des véhicules légers et des poids lourds sera réglementée le dimanche 02 décembre 2018 de 08h30 à 10h, selon l'itinéraire suivant :

◆ Départ 09h : Eglise Saint-Louis - Boulevard du Général De Gaulle - Boulevard

Amédée Clara

♦ Arrivée 09h15 : Esplanade de la Rénovation.

La circulation sera interrompue ponctuellement.

La vitesse de tous les véhicules circulant au boulevard du Général De Gaulle, au boulevard Amédée Clara, de l'entrée de l'église à l'Esplanade, sera limitée à 30 km/h.

Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à l'article R. 610-5 du Code Pénal.

Contact Presse : Ingrid SSOSSE-ISMAIN : 0590 84 99 26 / 0690 91 98 53

Email: issosse@villedugosier.fr